CANDIDATS.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.
J. O. PIERSON.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HORATIO DAVIS.
J. Q. A. HOIT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
HENRY PEYCHAUD.
WILLIAM P. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
RIVIÈRE GARDÈRE.
J. B. FORRESTER MAXENT.
A. E. BIENVENU.
PIERRE M. BERTIN.
MARTIN DURALDE.
ARMAND GUYOL.
RENÉ H. BRUNET.
THOMAS GILMORE.
ROSÉMOND DE ARMAS.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
JOHN WATKINS.
PROSPER LE BLANC.
CHARLES VICTOR JONTÉ.
CHARLES S. LEE.
L. J. COIRON.
SAM. LOVETT WALDO.
JOHN W. NIXON.

POUR JUGE-DE-PAIX:

☞ M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat pour la place de Juge de Paix du quatrième district de la Première Municipalité.—Ce district est compris entre les rues St. Louis et Esplanade.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. AUGUSTE DELASSUS, comme candidat à la place de Juge de Paix de la municipalité No. 3.
SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT, comme candidat à la place de juge de paix, dans la Première Municipalité, pour le 5ème district d'électeurs représentatifs compris entre les rues Saint Louis et Esplanade.

☞ M. l'Editeur,—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, est candidat pour la place de juge de paix de la Seconde Municipalité, pour le [illegible] district compris entre les rues Canal et Julia. [illegible] No. 3.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. CHS. [illegible] SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

☞ MM. les Editeurs—Veuillez annoncer que M. LOUIS LAROQUE TURGEAU est candidat à une des places de Juge de Paix de la 1ère municipalité.

☞ M. l'Editeur—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité, pour le district compris entre les rues du Canal et St. Louis.

☞ MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,
☞ Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

☞ M. GUYOL est candidat comme 3me Juge de paix, entre la rue du Canal et celle St-Louis.

Bureau des Naissances et Decès.
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

A [illegible]

ACTE APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

[illegible]

F. M. CROZAT.

TATOUT Frères, rue de Chartres, 161, encoignure Toulouse, reçoivent par le navire Emperor, du Havre, une grande variété de marchandises, à vendre à très bon marché pour du comptant, savoir: [illegible]

TATOUT FRÈRES.
[illegible] de Chartres, encoignure Toulouse.

RÉSINE [illegible]—300 barils résine et 5000 barils charbon de Pittsburg, en débarquement et à vendre par ROBERT MURPHY.
21 av. [illegible] Vieille Levée

WHISKEY—[illegible] barils whiskey vieux, à vendre par
20 avr. [illegible], 116 rue Royale

FERRONNERIE [illegible] W. A. RYAN.
48, Chartres

ARTICLES de [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres

OUTILS [illegible] W. A. RYAN.
48, Chartres

A VENDRE par les soussignés [illegible] NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier

DIVERS—[illegible] LEONARD STURTEVANT & Co.
12, Vieille Levée.

FARINE—[illegible] MERLE BEYLLE & Co.
79, Tchoupitoulas

TOILE D'EMBALLAGE & C.—200 pièces du Kentucky [illegible] G. & R. BUCHANAN & Co.
64, Tchoupitoulas

FARINE—[illegible] G. & R. BUCHANAN & Co.
64, rue Tchoupitoulas.

FRUITS A L'EAU DE VIE—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

PRUNEAUX—[illegible] LEOPOLD JEANNET.
22 St Louis

BOUTEILLES VIDES—[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

MAISON A LOUER.

[illegible] rue de l'Hôpital, entre les rues Bourgogne et Remparts. [illegible]

ARTICLES VERTS—1500 caisses [illegible] WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
480 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B Guilloux;
2000 paniers et caisses huile de Marseille et de Nice, grandes bouteilles, 600 paniers vin de Champagne;
80 barils et quarts vin de Sicile;
80 barils et quarts vin de Malaga;
2 pipes vin de Catalogne; 300 caisses liqueurs assorties; 30 do curaçao, 50 do marasquino,
100 caisses vin rouge St Julien et la Mission;
30 do capres; 25 do cerises au jus;
40 do savon de Marseille; 50 do vin de Muscat;
150 paniers bouteilles vides; 300 do anisette;
300,000 bouchons.
AUG. MOLIER,
2 mai—3 90, St Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin de Bordeaux,
1 boucaut ficelle française.
En magasin—200 caisses liqueurs assorties; 30 caisses sardines en boîtes, 1/3, 1/2, 1/4 et 1/8 de boîtes, 30 et 100 boîtes à la caisse &c. 100 barils Malaga sec. 30gal. le baril.
24 av S. V. BARRETT, 21 Gravier

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 300, Nlle. Orléans.
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

VINS en caisses par 12 bouteilles et 24 demi do St Julien Medoc, Chateau Leoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par
NUMA LACOSTE,
26 mai 103, Royale.

J. F. GUION, W. GUIBERNE, Jos. [illegible]
GUION & Co.
Encoignure St. Charles et Canal, Nlle. Orléans.
(ENTREPOT, No. 19, MAIDEN LANE, NEW-YORK.)
—Importeurs
De marchandises anglaises, françaises, allemandes, turques et chinoises.

Beaux Articles de Fantaisie.

Coutellerie, Eventails, Boites enjolivées, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons en or, &c. &c. &c. le tout en gros et en détail.

OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES,
Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

Chemises, Gilets de peau et Caleçons.

C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 33, encoignure de la Douane, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton aux devant en toile; do du qualité supérieure, chemises de toile fines et surfines, chemises de couleur, do à raies et de fantaisie; gilets de peau en coton, en laine et en soie, caleçons de soie, de coton, de coutil et de toile, tous ces articles seront vendus bon marché pour clore des factures. 14 mai

MOUSSELINES SUISSES.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes:
Mousselines unies 4/4 et 5/4 de tous prix;
Dito damassées à jour 6/4, très bel article pour rideaux;
Dito brodées au crochet variées de genre do;
Dito rideaux tout fait à bordures;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et rideaux, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique, pour clore. L. H. RICHARD,
14 mai 33, Douane, au 1er étage.

AUX VOLONTAIRES POUR LE TEXAS.

LES soussignés offrent à vendre:—50 douzaines chemises gingas garanties fil, bien cousues, 30 do chemises françaises en couleur bon teint, 50 do chemises blanches bon marché, 40 do bretelles ordinaires, 30 do gants blancs Berlin pour militaires. LOISON & SYLVESTRE.
12 mai 36, Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés;—250 caisses vin vieux; 75 paniers huile d'olive, 24 o. Plagniol
75 paniers huile d'olive en 1/2 bouteilles;
250 milliers bouchons de toutes qualités;
28 paniers bouteilles vides;
175 caisses absynthe suisse et de Marseille; 100 caisses salaisons assorties; 15 estagnons eau de rose;
25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do.
80 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, 1/2 et 1/4,
51 do kirsch, 12 do Curaçao, 10 c. cerises à l'eau de vie, 10 paniers vin de Champagne.
En douane:—5/4 de pipes eau-de-vie vieille 1837,
" 4/4 do do surfine 1832
12 mai LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

CHAMPAGNE.

EN débarquement du navire Emperor, du Havre:
25 paniers vin de Champagne. SHIELD BRAND.
25 do do en 1/2 bouteilles, do
A vendre par LOISON & SILVESTRE,
19 mai 36, rue de Chartres.

Marchandises d'été et de Printemps.

NOUS vendons à grand rabais la balance de notre assortiment de marchandises sèches, consistant en barreges, organdies, balzorines dessins à la musulmane et à la Taglioni, jaconats de 25, 30 et 31 escalins, gingats à 25 cents, calicots français légers, dernier modèle, à 20 cts mousselines blanches, mousseline Suisse, jaconat do uni, do parasols, écharpes de barrege, écharpes en dentelle, mousseline blanche, do écharpes de soie, riches broderies, bas de soie et de coton, rubans à frange, grand assortiment de toile, lisères, mouchoirs de toile avec bordures, mouchoirs brodés, de poche, toile de table, damassée, surtouts de Russie, toile do, coutils blancs et cotonnades, fil de coton, gants à filets pour dames, do blancs, do pour hommes, crêpes bleus et blancs, crêpes pour chapeaux, fil à coudre en fil, boutons, poignets &c &c.
Aussi un fort assortiment de drap d'été superfin, à vendre par DAVID & CHAPUS.
19 mai 93 et 95, rue de Chartres, encoignure Conti

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York:
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux
40 do de Marseille.
75 barils vin de Madère.
100 barils vin de Porto.
14 barils vieux Madère,
3 pipes genièvre de Hollande.
25 barils vieux whiskey Monongahela.
4 demi pipes Eau de vie Pellevoisin.
25 barils vieux Cognac (fine champagne).
40 milliers bouchons assortis.
45 caisses Kirsch, 50 paniers huile d'olive.
100 caisses vin ordinaire de Bordeaux.
50 do do Chateau Lafitte.
50 do do Chateau Latour.
100 caisses liqueurs assorties.
50 caisses Curaçao.
50 caisses cerises.
50 caisses maraschino, à vendre par
P. LONGIS,
25 mai No. 115 rue Royale

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau. [illegible]
On trouvera la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10v

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 40.

L. SIMONET & Cie, viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode:
5 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
4 do do feutre noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie pour hommes,
25 do do do do pour enfans,
25 do do do do do cadets,
4 do do soie pour Amazone,
6 do flambards gris et noir pour cadets.
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche Bordalouë, coiffes, cuirs coussins, etc.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux:
35 barriques vin rouge, Ambes,
15 do do Montferrand;
4 demi do do Pauillac, 1841;
16 do vin blanc, Sauterne;
6 futailles eau de vie de cognac, fine champagne,
45 caisses cerises à l'eau de vie.
6 do de 12 flacons, prunes sèches.
4 do de 12 bocaux transparents, &c.
EDOUARD LARONDE, 86, St Louis.

VINS—[illegible] caisses vin de Bordeaux,
500 caisses St. Julien, 300 do St Julien,
200 caisses Chateau Margaux, 200 do St. Estèphe,
500 do Chateau Lafitte,
300 do Cantenac,
100 do 2 1/2 bouteilles différentes marques,
100 do Vin blanc Sauterne, à vendre par
13 mai St. VOR BARRETT, 21 Gravier

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai 33, rue de la Douane

THÉ frais—1500 paquets vert et noir impérial, poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi do et boîtes, à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 mai 75, Magasins.

LIQUEURS du pays 120 barils eau de vie, genièvre alcool et esprits purs, à vendre par
ROBERTS & HALL,
24 m 75, Magasins.

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4/4, à vendre à bon marché, pour clore, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL patente de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil comme ci-dessus de diverses couleurs, du No. 18 à 200, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et détaillans, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL en bobines d'Alexander—Les soussignés ont reçu quelques caisses 2, bobines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles brin écru; 3 balles idem moitié blanchie, 2 balles idem blanchie; 3 caisses do non rayé, 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 10 balles cotonnade française, qualité supérieure; 5 balles casimir noir bonjean.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

PARAPLUIES! PARAPLUIES!—Par le navire Emperor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grand assortiment et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins.

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.

REÇOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné,—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles; 200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses curaçao de Hollande, 30 caisses marasquino; 100 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné,—200 barils olives supérieures à Espagne; 75 caisses sardines de 50 et 100, à [illegible] à la caisse, en grandes, 2/3, 1/2 et 1/4 boîtes tout récemment arrivés, 300 caisses vins Muscat, Frontignan et Lunel, &c.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

DROGUES ET MÉDICAMENS.
Reçu par les navires James Calder, de Boston et Memphis de New York:
145 colis, formant un bel assortiment de Drogues.
EN MAGASIN:
1000 livres sel de nitre,
1000 livres sel de glauber; 2000 livres sel de soude,
500 do gomme de Lacque; 1000 do tartre rouge,
300 do bois de réglisse; 400 do acide tartarique,
500 do Baie de genièvre; 200 do racine d'Iris,
100 do racine de gentiane; 80 grosses fioles assorties,
500 do gingembre, 200 do gingembre en poudre,
100 do acide acétique,
500 do Sumac de Sicile, 300 do soufre,
300 yards sparadrap, 3000 liv. huile de vitriol,
2000 livres tamarin créole—A vendre par
P. CUSACHS,
29 avril encoignure St Philippe et Condé

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES.
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'art et l'autre genre de travail. 30 av

SUCRE DE LA HAVANE—430 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 mai 26 Vieille Levée

CAFÉ—424 sacs Havane, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
30 mai TROISGROS & LAMPRE,
26 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—42,000 Regalias et Principe, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 mai 26 Vieille Levée

TABAC—44 balles Tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
30 mai 26 Vieille Levée

EAU DE VIE DE COGNAC—[illegible] LEOPOLD JEANNET.
25 mai

SERRURES Françaises—[illegible] LEOPOLD JEANNET.
25 mai

BLANC DE PLOMB.—LES [illegible] de Sta. MARIE [illegible], les soussignés, agens de [illegible] à fournir:
DU BLANC DE PLOMB, par, garanti.
IDEM EXTRA,
IDEM No 1,
De qualité supérieure, par barillets de 28 jusqu'aux dimensions de 500 livres.
Les propriétaires doivent le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui n'aurait pas été ouvert.
Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co.,
16 fev 79, Tchoupitoulas

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraîches;
90 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
90 onces Sulfate de morphine;
90 do Acétate do;
9000 Têtes de pavots grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
10 av P. CUSACHS,
Encoignure Condé et St. Philippe

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boîtes Champignons au naturel;
100 demi boîtes do do;
50 boîtes Ceps à l'huile; 100 demi do do;
127 boîtes, demi et quarts dito Pâtes truffées;
170 do et demi dito Truffes du Perigord;
950 boîtes, demi et quarts de boîtes Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Perigord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Medoc; 130 do do Ste Estephe, St Julien, Montferrand, &c; 15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion;
45 bis vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 13, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bis 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 13, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D.H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse.
200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol.
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois.
35 caisses savon de Marseille.
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 et 13 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 58 Bienville

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 58 Bienville

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 65. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'aux heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle Orléans. 10 nov

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, ET EXPEDITEURS. Vendent en gros: de l'huile de baleine, de sperme et de lin, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.—No. 12, rue de la Vieille Levée. 20 avr

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, de douleurs, maux de dents, bronchites, vertigo, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, déclins de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale et de toutes les affections nerveuses. Dans tous ces cas de Dyspepsie, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses du 19 siècle moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal; et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

Marchandises au prix coutant.

LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations,
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches
Coton chamoi et bleue, satiné et unie, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pèlerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepailles organdis, tarlatanes et robes brodées.
Merinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jinga, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piqués blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blanc.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons bleues et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noir et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre.
LORNE & FROIS,
18 mai No. 21 et 4, rue de Chartres.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes pour le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

CAFE RIO—1800 sacs café du vert, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

GRAINES fraîches pour jardins, [illegible]

MARCHANDISES.

AU MAGASIN FASHIONABLE,
RUE DE CHARTRES, No. 128.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur sieur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, [illegible] choix des Nouveautés [illegible] les plus grands soins aux amateurs ou solliciteurs les plus récentes. L'attention des chalands suivants est respectueusement pour les marchandises:

Draps noirs. POUR HABITS
Juit noir, bronze, bleu, cap de Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs,
Mérinos de toutes les nuances;
POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.
POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin. Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai cora, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets.
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique,
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans les dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 2me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus, 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille,
500 boîtes Sardines, 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre, et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.
HABITS
En merinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, paranetta, cachemirette, toile à carreaux, habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.
PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.
GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chaise à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.
CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, merinos, toile et mousseline, chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c &c.
☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
1er mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, et des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
93 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots,
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie,
20 balles de 30 mèches chaque, louches pointus sortis,
6 do de 20 do do
4 do de 15 do do communs,
1 barils vin blanc Sauterne, 19 do 5 Barsac
13 caisses prunes en toutes trames, tentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brana, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis, connue sous la précédente, ils prendront en pension des chevaux, [illegible] voitures, et tiendront des chevaux de selle et avec voitures aux prix les plus modérés.
M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant aux Bourbons, No. 118. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manoeuvres-journaliers

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant à cet Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, on trouvera des capitaines, des boats, armateurs de steam boats, et des [illegible] établissements trouveront constamment des [illegible], commis de groceries, [illegible] d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou ceux par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités sur leur probité; plus des garde-malades.
☞ IL PRÊTE DE L'ARGENT SUR DÉPÔT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons ou ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des nourrices, couturières, servantes, gardiennes d'enfans, &c. &c.
En outre M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 1er nov—1 an.

Bien de Campagne à vendre.

UNE des situations les plus agréables des environs de la ville à [illegible] du fleuve et quatre milles au-dessus de la rue du Canal, couvrant six [illegible] de terre haute et en culture, avec un grand verger composé d'arbres fruitiers du premier choix, vignes, etc., principalement en rapport, et une allée de six [illegible] des plus beaux pacaniers du pays. Maison de maître de six appartements, cuisine, chambres à domestiques, poulaillers, pigeonniers, écurie, etc.
Cette propriété, avec un peu d'attention, au jardinage et au verger, par sa proximité aux marchés de la ville, est susceptible de produire facilement un revenu de $2,000 à $2,500 par an. Un bon acquéreur trouvera une excellente affaire et à des termes les plus avantageux, en s'adressant au No. 149 rue de la Commune. 11 mai

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
16 mai

GLACES, SORBETS.

COURVOISIER & Co. donnent avis au public qu'aujourd'hui 13 du courant, ils feront l'ouverture du jardin St Antoine, ou pendant toute la saison ils n'épargneront rien pour justifier le même patronage qui leur a été si libéralement accordé depuis plusieurs années. Les nouvelles dispositions faites à la place St Antoine et qu'on en ont fait un magnifique jardin, sont un attrait de plus offert au public, puisque les dames y trouveront toujours la collection la plus riche et la plus complète des fleurs et des plantes les plus variées, ainsi que crèmes à la glace et sorbets à tous parfums préparés avec les plus grands soins. Le public peut compter sur un service qui sera le complément d'un établissement unique en son genre à la Nouvelle Orléans.
13 avril—8t.

LEVITES EN DENIMS—2 caisses levites en denim et gilets de peau, à vendre par
21 mai FROST & Co, 10 Magasins

REÇU et prêt à livrer aux abonnés, l'Illustration à $6 par an, la Revue Pittoresque à $2 do. Chez LE LIEVRE, encoignure Royale et St-Anne. 29 mai

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Chateau briand, du Havre
50 paniers Champagne, marque "Oregon," qualité supérieure; 50 dito marque "California", très supérieur, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 mai 17 et 19 St Louis

SAVON—300 boîtes pour toilette, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

EPICES MOULUES—100 paquets gingembre, casse, poivre, moutarde, Cayenne, etc., à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

CHANDELLES—350 blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

VINS—200 quarts pipes Lisbonne, Sicile, Madère, Malaga, Muscat, Marseille et Champagne, Port, etc., en paniers et en boites, à vendre par
ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

SEL—100 boites et barils pour table, 1,200 sacs Liverpool, à vendre par ROBERTS & HALL,
29 mai 75 Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge différentes qualités.
30 barils vin blanc vieux Sauterne.
250 do vieux whiskey.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
50 paniers champagne différentes qualités.
500 caisses vin rouge St. Estèphe.
75 do vieux vin rouge Grand La Rose.
150 do do do Lafitte.
75 do do do Margaux.
35 do do do Latour et Haut Brion.
3,000 boites et demi boites sardines à l'huile.
2,500 do do petits pois.
500 do do ceps à l'huile et champignons au naturel
200 do do truffes du Périgord.
200 do do pâtés truffés.
100 caisses vin rouge Chambertin.
30 do Hermitage blanc.
20 paniers guignolet.
26 caisses cerises à l'eau de vie.
20 paniers huile d'olive, marque Plagniol.
50,000 bouchons fins.
10,000 do do à dame-jeanne.
9 mai CHARLES DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE AU PRIX COUTANT.—CHANGEMENT DE MAGASIN.

LE grand magasin d'habillement, No. 128, Vieille Levée, entre Madame et St-Philippe, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—Cour de Paroisse dans et pour la paroisse de Plaquemines—Nos. 275 et 277—La paroisse de Plaquemines vs. John McDonogh et als.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Cour de paroisse, dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, j'ai saisi et j'offrirai en vente publique, samedi, le six juin 1846, à onze heures A M., à la porte de la maison de cour de cette paroisse, les propriétés suivantes:
1o. UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans cette paroisse à environ 60 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ 190 arpens de face au dit fleuve, sur 40 arpens de profondeur, bornée dans la partie supérieure, par les terres de feu Pierre J. Buras, et dans la partie inférieure par celle de Hilaire Buras.
2o. UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située dans cette paroisse, à la même distance et sur la même rive du fleuve, que la propriété ci-dessus mentionnée, mesurant 20 arpens de face au dit fleuve, sur 40 arpens de profondeur, bornée dans la partie supérieure par les terres de Mme Vve. Guesnard, et dans la partie inférieure par celles de feu Pierre J. Buras;
3o. UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, située dans cette paroisse, à la même distance et sur la même rive du fleuve que la propriété ci-dessus, mesurant sept arpens ou environ de face au fleuve, sur 40 arpens de profondeur, borné par les terres de J. Hingle, dans la partie supérieure et par celles de Mme Vve Guesnard dans la partie inférieure. Les trois propriétés ci-dessus, appartenant à John McDonogh.
La moitié indivise d'une certaine portion de terre, située dans cette paroisse, à l'endroit appelé Petite Prairie, sur la rive droite du Mississipi, à environ 60 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant 14 arpens de face, sur 40 arpens de profondeur, bornée à la partie supérieure et à la partie inférieure par les propriétés de John McDonogh, appartenant aux héritiers de Abraham R. Ellery.
Conditions—L'acheteur en payant comptant, prendra la plus petite partie des trois portions de terre ci-dessus premièrement mentionnées, pour payer et satisfaire deux jugemens rendus par la Cour de Paroisse de la paroisse de Plaquemines, contre John McDonogh, l'un en date du 13 décembre 1845, de la somme de trois cents piastres, avec intérêt à raison de cinq pour cent par an, à dater du 13 septembre 1845, ainsi que le coût du procès, et l'autre en date du 6 janvier 1846, de la même somme de $300, avec intérêt de 5 pour cent par an, à dater du 8 décembre 1845, avec les frais du procès, et aussi toute somme qui pourra être nécessaire, pour payer les réparations des dites terres, et aussi, l'acheteur prendra en payant comptant, la plus petite partie de la portion de terre appartenant aux héritiers de Abraham R. Ellery, pour payer et satisfaire jugement rendu contre eux par la dite Cour de Paroisse de la paroisse de Plaquemines, de la somme de cent piastres, avec intérêt à raison de cinq pour cent par an, à dater du 8 décembre 1845, avec les frais du procès, ainsi que toute somme qui pourra être nécessaire pour réparer la dite propriété.
Paroisse de Plaquemines, ce 23 avril 1846.
F. DE WINT,
Shérif de la paroisse de Plaquemines.
1 mai—1et18mai et 2 juin

Les ayans-causes de Guthrie & Guillot et Charles Lasseps vs. Stephen Mazureau, dans l'affaire de la banque de l'Etat de la Louisiane vs. ledit Mazureau.
COUR DE DISTRICT—No. 6879—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi six juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
UNE PORTION DE TERRAIN située en cette ville, entre le chemin public et la rue de la Vieille-Levée, désignée par le No. un, à un plan dressé le 16 décembre 1833, par Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte du 21 décembre 1833 au rapport de Felix de Armas, alors notaire en cette ville. La dite portion de terrain mesurant au pied français, et d'après ledit plan, 35 pieds 6 pouces de face à la ligne de l'ancienne Levée, 26 pieds 6 pouces de face à la ligne de l'ancien chemin public, 46 pieds de profondeur d'un côté à l'ouest, et 48 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté à l'est.
Ensemble avec les bâtisses en briques et à étages qui s'y trouvent.
Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS.
19 mai Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 7,724—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi 10 juin 1846, à midi.
Le banc No. 37, à l'Eglise Presbytérienne No. 2, appartenant à Stephen Franklin, et saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
L'acquéreur devra se conformer entièrement aux conditions et restrictions mentionnées dans l'acte de transfert du dit banc, par les administrateurs de la dite Eglise, &c. au dit J. Franklin, conformément au dit acte.
JOHN L. LEWIS.
29 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Christian Frederick vs D. G. Wire.
EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge présidant, de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 24 juin 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale.
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Delord de cette ville, désigné par le No. un, sur un plan, fait par le voyer de la ville le 20 mars 1832, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public en cette ville, le dit lot formant l'encoignure du chemin public et de la rue Gaiennie, et mesurant, mesure américaine, 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face au dit chemin public, sur 90 pieds de profondeur, et face à la rue Gaiennie, borné d'un côté par le lot No 2, et de l'autre par le lot No 7. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. C. CLAIBORNE,
22 mai—3en20j Marshal.

Adelain Dreux vs. Le Ferrand fils, Christian Roselius et le même.
EN vertu de deux writs de fi. facias à moi adressés par l'honorable T. W. Collins, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 24 juin 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,
Un certain Lot de Terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé, mesurant 60 pieds de face à la rue St Philippe, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Duquin, et de l'autre par la propriété de Labarre. Saisis dans les affaires ci-dessus.
Conditions, comptant.
22 mai—3en20j C. CLAIBORNE, Marshal

AVIS JUDICIAIRES.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de René LeMonier—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Denis Prieur et Alexandre Prieur, exécuteurs testamentaires de feu René Lemonier ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément au dit compte.—Par ordre de la Cour.
29 mai—3t en 10j P. M. BERTIN,
Dép. Registrateur des Testaments.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par ces présentes, que le 22me jour de mai 1846, jugement a été rendu par cette cour, dans cette affaire, dans le mots et chiffres suivans savoir:—No 1691 Suzanne Making, épouse de Jacques Denot vs. son Mari.—Decret:—Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement de séparation de corps et de biens en faveur de la demanderesse soit rendu contre le défendeur son mari, et que ledit défendeur paie les frais du procès. Il est de plus ordonné que lesdites parties soient référées pardevant L. F. Maureau Esq. notaire public, pour la liquidation de la communauté de biens et acquets et autres affaires d'intérêt.
Nouvelle-Orléans, 27 mai 1846.
(Signé) CHARLES MAURIAN, juge
En témoignage de quoi, j'ai signé et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 27e jour de mai de l'année de N. S. 1846, et la soixante-dixième de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
29 mai—3 LOUIS R. COURTIN, député greffier

COUR DE PAROISSE, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—27 mai 1846—No. 14,114—James H. Dakin vs. ses créanciers, les créanciers de Dakin & Dakin et de C. B. Dakin et frères.—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent dans les dix jours, à partir de la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré dans cette affaire le 27 mai 1846 ne serait pas homologué et confirmé et les fonds distribués en conséquence.
Par ordre de la Cour.
Bureau de greffier, N. Orléans 27 mai 1846.
29 mai—3en10j C. WEYSHAM,
Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District du Premier District Judiciaire—Auguste Cabiro contre ses créanciers—Les créanciers d'Auguste Cabiro sont, par le présent, notifiés qu'une cession de ses biens a été, ce jour, acceptée pour le bénéfice de ses créanciers: qu'ils aient à se réunir en l'étude d'Achille Chiapella, notaire public en cette ville, le samedi, six de juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Cabiro, et que toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 21eme jour de mai A. D. 1846.
22 mai—22,29,6 P. LEBLANC, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—Cour de Paroisse—Lundi, 25 mai 1846—Présent l'honorable Charles Dutillet, juge—La paroisse de Plaquemines contre veuve Zulinée Coiron—Sur motion de Louis Lombard, avocat de la paroisse de Plaquemines, et sur la remarque qu'il a faite à la Cour que le syndic du troisième district avait fait un rapport par lequel il déclare que toute la levée de la défenderesse dans cette affaire, était en très mauvais état: Il est ordonné par la Cour qu'avis public soit donné à la défenderesse, durant dix jours, dans la gazette officielle de la Nouvelle Orléans, qu'elle ait à faire toute la levée dans sa terre dans cette paroisse, et que la défenderesse soit condamnée à payer une amende de cent piastres, avec intérêt de cinq pour cent par an et les frais de la procédure, conformément aux clauses d'un acte de la législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées de la paroisse de Plaquemines," approuvé le 20 mars 1840.
Par ordre de la Cour,
OSCAR ARROYO,
29 mai—29 m, 3 et 6 j Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du second district siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure—Nettleton & Lee vs. Livaudais ou personnes inconnues—No. 999—A tous ceux que cela peut concerner, salut:
Qu'en vertu d'un ordre de saisie à moi adressé par l'honorable Cour de District du second district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse intérieure de Lafourche, dans la cause ci-dessus intitulée, et par moi reçu le 1er jour d'avril 1846, j'ai, le 16 avril 1846, saisi un morceau de terre appartenant à Livaudais ou personnes inconnues, n'habitant pas cette paroisse, situé dans la paroisse de Lafourche Intérieure sur la rive gauche du bayou Lafourche à environ en bas de la ville de Thibodeaux, ayant 38 arpens de face sur ledit bayou, borné en haut par les terres appartenant à Louis Hareng.
Vous êtes par ces présentes notifiés d'avoir à présenter vos oppositions et les raisons motivées dans les trente jours à partir du jour auquel l'ordre a été délivré au shérif à la Cour de District du second district judiciaire, siégeant dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, pourquoi la propriété saisie ne serait pas vendue selon la demande du pétitionnaire pour payer la somme de trois cent trente et une piastres et douze cents ($331 12 cents) et les frais de ce procès, étant le prix de travaux faits sur la dite terre, pendant deux cent vingt et un et 3/4 jours, par la réquisition de l'inspecteur général des chemins et levées dans et pour la paroisse de Lafourche Intérieure, en temps variés du 1er. février 1844 au 15 de juin 1844, conformément à un acte de la législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées," approuvé le 7 février 1829, et les actes subséquents.
Thibodaux, le 20 mai 1846.
M. BOURG,
28 mai—8 Shérif

VIN en caisses—250 caisses vieux vin St. Julien, et St. Emilion, au bénéfice du draw-back, à vendre par
1 juin LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres

BRETELLES Polka—75 douzaines bretelles Polka, américaines; mérinos français—12 pièces mérinos uni et façonné; Bronzes françaises—50 paires bronzes françaises fines, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
1 juin 36, Chartres

EPONGES—Une caisse éponges très fines, de Smyrne, à vendre par RICKER & PEARSON,
30 mai 69, Camp

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
ED. CLAGUE, 28 Gravier
30 mars

CHANGE sur Bordeaux ou Paris, à vendre par
30 mai CHAS. DUFOUR.

A VENDRE en débarquement du navire Ancona, venant du Havre:
18 meules fromage de Gruyère,
[illegible] fromage pâte grasse,
[illegible] de Hollande)
[illegible] 1 gallon,
NUMA LACOSTE,
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans—No. 7,724—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson, fi. fa. contre Stephen Franklin & Jno. Henderson, in solido.
En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 6 juin 1846, à midi, les actions de banque, billets, traites, lettres de change, etc. ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. 100 actions du fonds capital de la Compagnie de Banque et de Canal de la Nouvelle Orléans, au nom de Mme Franklin.
L'acquéreur devra en accepter le transfert sujet à l'engagement pris envers la dite Banque, de payer la somme de $2,560 le 18 avril 1846, avec les intérêts qui y auront accru.
2o. Aussi, 10 actions du fonds capital de la dite Banque.
3o. Deux billets souscrits par Thomas Bowman, à son ordre, datés du 20 avril 1846, chacun de la somme de $400, et payables l'un le 1er janvier 1846 et l'autre à douze mois de date.
4o. Un billet souscrit par H B Parker, de la somme de $603 75, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 20 Novembre 1841, payable à quarante jours de date, au comptoir de ces derniers; crédit sur le dos de ce billet de $40.
5o. Un billet souscrit par Robert H. McNair, de la somme de $601. 05, à l'ordre de et endossé par Taylor, Gardner & Co, daté Nouvelle Orléans, du 7 mai 1842, payable le 15 juillet de la même année.
6o. Un billet souscrit par J T Yarrington, de la somme de $293. 14, daté Nouvelle Orléans, du 29 Décembre 1840, à l'ordre de et endossé par Franklin & Henderson, et payable à 60 jours de date.
7o. Un billet souscrit par A T Bowie, de la somme de $400, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 6 Février 1841, et payable le 1er Janvier 1842, avec un crédit de $300.
8o. Un billet souscrit par Daniel C Lewis, de $15. 92, à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Woodville, du 1er Décembre 1845, et payable à un jour de date, avec intérêt à 8 pour cent l'an.
9o. Un billet souscrit par R F Canfield, de la somme de $300, payable sur demande à l'ordre de Franklin & Henderson, daté Nouvelle Orléans, du 25 juillet 1842.
10. Un billet souscrit par John M. Bell, portant hypothèque, de la somme de $1,875, daté Nouvelle Orléans, du 23 Mai 1845, à son ordre et endossé par lui-même, payable le 1er Décembre 1845, paraphé ne varietur, par Wm. Y. Lewis notaire public, en conformité d'un acte à son rapport daté du 24 Mai 1845, sur le dos duquel billet est un crédit de $1,300.
11. Un bon de Nathaniel Bailey, de $30, pour argent prêté, en faveur de Franklin & Henderson.
12. Un bon de J Twitchell, de $300, date Nouvelle Orléans, du 23 Décembre 1844, en faveur de Franklin & Henderson.
13. Une lettre de change tirée par Wilas W. Richard son, de la somme de $92. 23, sur Dubson & Davis, Nouvelle Orléans, ordre Franklin & Henderson, datée Benton, du 13 Décembre 1841, et payable à trente jours de date.
14. Un certificat d'actions, No. 3,323, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, faveur Franklin & Henderson, pour $471. 06. cts.
15. Un autre certificat No. 2,245, même Compagnie, faveur des mêmes, pour $150. 57.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
30 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No 5561—J. A. Hadwen vs F. M. Fisk.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente à mon magasin de dépôt, rue St Pierre entre Royale et Bourbon, le lundi 8 juin 1846, à 10 heures du matin—170 mousquets, E. C., 7 boîtes et 23 demi boîtes tabac manufacturé de Virginie. Saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions Comptant. JOHN L. LEWIS,
27 mai—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, savoir:
Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpaca noir, bombazine, balzorine, barége et mousseline de laine,
Barége extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assorties,
Soie jaune et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Merinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassée,
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en merinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil, soie, fil, cachemire, et peau de daim ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières, mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongée, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie, cols, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, coutils, etc., et aussi à coudre, gimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises et soie, barège et un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valencienne et Lisle, idem Suisse et coton.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, festons &c. 2 oct

A VENDRE.

UNE négresse d'environ trente ans, et depuis vingt ans dans le pays, parlant l'anglais et le français. Elle est excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et marchande. Elle est vendue comme excellent sujet, avant toujours été très fidèle à ses maîtres. Pour les conditions, s'adresser au No. 2, Vieille Levée, face à la Douane.
11 mai

ECRITURE.

MESSIEURS DOLBEAR ont ouvert leur cours de Calligraphie au No 15, rue du Camp, où l'on pourra acquérir une écriture nette et rapide.
Comme MM. D. sont persuadés que tout le monde désire avoir une belle main, ils souhaitent que tous leurs écoliers continuent les leçons, sans dépense additionnelle, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à une écriture propre. Ils pensent que sur aucun autre sujet d'études, l'âge pour les écoles et les enfans n'est aussi [illegible] enseigné ici. En effet, [illegible] à toute personne [illegible].
L'excellence de notre système du collège de Natchez, [illegible] méthode sur 300 élèves. Beaucoup de personnes très intelligentes, de différents endroits des Etats-Unis, ont exprimé leur opinion. Les parents et toutes personnes qui s'intéressent à l'éducation des enfants, doivent apprécier qu'il est temps de substituer ce nouveau système à l'ancien, qui n'offre de résultats avantageux qu'après plusieurs années.
L'écriture, ainsi que l'arithmétique, doit être démontrée par principes, et alors le succès est certain, si l'on persévère à pénétrer de ces principes.
MM. D. prient que l'on vienne examiner leur systèmes.

A MM. DOLBEAR.
Messieurs,—Il est de mon devoir de déclarer mon opinion sur votre système d'écriture, d'après ce dont j'ai été témoin dans cette institution. J'ai examiné avec soin votre méthode d'instruction et les progrès des écoliers.—Je suis heureux de pouvoir attester, que par votre méthode des centaines d'élèves peuvent être instruits à la fois. C'est le seul système adopté dans les écoles publiques, que j'aie vu réussir complètement. Les professeurs qui le comprennent bien l'adopteront immédiatement.
J'ai l'honneur d'être, &c., J. PEARL,
Principal du collège de Natchez.
NATCHEZ, 22 décembre 1845.

NASHVILLE, 20 septembre 1843.
Sur l'invitation de MM. DOLBEAR, professeurs de Calligraphie en cette ville, nous avons attentivement examiné leur système ainsi que les specimens des progrès qu'ont fait leurs élèves, et sommes entièrement disposés à dire que ce système est scientifique, et bien supérieur à tout ce que nous avons vu—que les améliorations dans l'écriture de leurs élèves sont très rapides, et qu'en conséquence c'est avec plaisir que nous le recommandons à l'attention favorable du public.
Le Major-Gen. E. P. Gaines de l'armée des Etats Unis.
Son Ex. Jas. C. Jones, Gouverneur du Tennessee.
Le Rev. Jas. H. Otey, Evêque du Tennessee.
Le Rev. R. P. Miles, Evêque de Nashville.
Le Rev. Philip Lindsley, D. D. Président de l'Université de Nashville.
Le Dr John S. Young, Secrétaire d'Etat.
Le Rev. F. G. Smith, Recteur de l'Institution des demoiselles, Columbia.
Les Rev. John T. Edgar, D. D. — l'hon. E. H. Foster,
J. T. Wheat, — l'hon. John Bell,
D. R. Campbell, — Dr. Chs. K. Winston,
R. B. C. Howell, — Gen. Robert Armstrong,
W. H. Wharton, — MM. G.W. Martin,
MM. Alfred Hume, — James Campbell,
Milton B. Haynes, — Thos. Callender,
Thos. Hogan, — Henry Baldwin, Jr.,
J. M. Smith, — F. Gorin,
John M. Bass, — A. Russell.

Lettre du général Andrew Jackson.
Ayant été prié par MM. Dolbear de dire ce que je pensais des signataires de la lettre qui précède, je le fais avec beaucoup de plaisir, les connaissant presque tous; et je puis dire que ce sont des hommes très respectables, bien élevés, et jouissant d'une haute estime dans la société.
Donné à l'Hermitage, ce 2 le jour d'octobre 1843.
ANDREW JACKSON.

NASHVILLE, 29 septembre 1843.
MM. DOLBEAR,—Ayant eu plusieurs fois occasion d'examiner votre système de Calligraphie, et ayant été témoin des succès étonnans que vos élèves ont obtenus, je n'hésite nullement à déclarer votre système supérieur à tous ceux connus et méritant seul ce nom. En suivant attentivement les règles indiquées, toute personne peut en très peu de temps acquérir une écriture rapide. Je serais content de voir votre système devenir universel.
J'ai l'honneur d'être, etc.,
ALFRED HUME.

WASHINGTON CITY, 26 juin 1842.
Monsieur.—Etant d'opinion qu'une belle écriture n'est pas seulement un mérite, mais un moyen de succès pour tout homme engagé dans les affaires, j'applaudis aux efforts que vous faites pour améliorer la Calligraphie de nos jours. Il est constant que lorsqu'on a une vilaine écriture, on ne prend la plume qu'avec déplaisir, qu'on n'écrit pas aussi souvent qu'on le devrait, et encore ne le fait on que forcément, à la hâte et avec impatience, et conséquemment en commettant des fautes de tous genres, ce qui souvent tourne au désavantage de l'écrivain ou du sujet qui lui fait prendre la plume.
Vous désirant tous les succès possibles dans votre louable entreprise.
Je suis, Monsieur, avec respect, votre &c.
THOMAS H. BENTON.

Lettre du Rév. Evêque Otey,
COLUMBIA, Tenn. 20 novembre 1843.
M. J. W. DOLBEAR—Mon cher Monsieur, j'ai lu avec plaisir et un vif intérêt votre système de Calligraphie, et autant qu'il m'est possible de former un jugement à ce sujet, je puis dire qu'il obtient mon entière approbation. Votre méthode d'enseignement me paraît élégante et aisée, et les progrès sont surprenans et rapides et à juger de ce que j'ai pu voir jusqu'à ce jour. Je serai heureux de témoignage de votre mérite peut vous faire amener d'autres élèves désireux d'acquérir le plus utile et le plus bel art.
Je suis très respectueusement,
Votre &c., J. H. OTEY.

Certificat de Son Ex. le Gouverneur Roman.
NOUVELLE ORLEANS, 27 juill et 1832.
J'ai examiné avec attention le système de M. Dolbear et c'est avec plaisir que je déclare en avoir reconnu la supériorité sur les méthodes auxquelles je l'ai comparé. Mr Dolbear ayant donné des leçons particulières à une ma famille, je crois devoir lui rendre cette justice que la douceur de son caractère et son certain art utile aussi digne du patronage public que ses succès de professeur et les rapides progrès que font ses élèves.
A. B. ROMAN.

Lettre du Rév. A. B. Lawrence.
VICKSBURG, 3 AOÛT 1841.
MONSIEUR DOLBEAR:—Vous m'avez demandé mon opinion sur le mérite de votre système de Calligraphie. J'ai depuis quelques années vu les résultats [illegible]

[illegible]
A. B. LAWRENCE,
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUIN 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A
Anderson, (John) et son épouse

B
Baudroux, Julien de Maille
Boillon, Alexandre
Barthe, Louis Joseph
Bodelais, Philibert
Brozau, Frois Castagne
Berdou, Auguste
Beck, Michel

C
Cautegrit, Pierre Lepage
Caillet, Antoine,
Calmel, Baptiste,
Cyrille, Rolland
Chartier, Jacques Richard
Clogenson, Fanny (Bois l'évêque)
Chaucher, (les époux)
Chalonge, Auguste
Charriere, Jean Eugene

D
Deporet, Eléonore
Demolliens, Amédée
Denechaud, Antoine
Ducuron, Jn Bte Lucien
D'Herete, T
Desbout, Dominique
Dazet, Julien
Douat, Marcel B
Delatre,
D'Usson, de St Soupplet

F
Felix Vincent,
Forestier, Antoine
Frichot,

G
Gusman, les époux
Gary, Pierre
Germont, Jacques

J
Jannin, Claude, François

L
Le Goaster,
Laine, Charles
Lounnet, Jean
Labusquère, Cyrile
Lacaze, Firmin

M
Michel, Jacques
Mauras, Jacques et Pierre
Mermet, Georges
Mainville, veuve Deporet
Meyer, les époux
Macon, Frois femme Portier

P
Perroux, Louis Ernest
Plaisent, Jeune
Poujet fils,

Q
Quairez, Charles

R
Rousselin, les époux
Romieu, Alexandre
Robert, Pierre

T
Tetard, Remi
Trinchery, Emile

V
Viau, Antoine

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
2 juin

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
1 caisse merinos noir, Paturle Lupin;
3 do coutil assortis;
300 douz. chapeaux, paille d'Italie;
1500 paletots d'été, coutil et merinos;
500 pantalons d'été do do;
25 douz. mouchoirs batiste uni;
50 pièces foulards;
75 douz. chemises différentes qualités devant en toile.
30av

EN débarquement du navire Floriana, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge,
50 caisses abricots à l'eau de vie,
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile,
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par les soussignés—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux; 2500 sacs en piètre de 2 1/2 boisseaux; 200 sacs café de Java; 50 barriques riz de la Caroline; 20 surons indigo supérieur, 750 barillets clams de Boston; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford; 200 caisses savon, 1500 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord, 200 barils maquereaux No. 1; 100 caisses codfish; 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK.
7 av 40 Gravier

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en castor, en casimir, à la mode, en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOTTES, souliers et Brodequins—250 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet, et convenables à la saison, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai 12, Douane.

ON a besoin de 200 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jur.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

TABAC de Cuba—200 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St Louis

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20, St Louis.

CAFÉ de la Havane—200 sacs café à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20, St-Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE, HARISPE & Co. 20 St. Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis Sacs en pitre—25,000; Thé—1000 boîtes The supérieur—100 paquets, Clous—500 barils, venant de Boston. Blanc de baleine—400 caisses New Bedford; Indigo—20 surons Figue—500 tambours; Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 300 colis, à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Claudia, à vendre par TROISGROS & LAMPRE.
8 avril 26 Vieille Levée

GUAVA, pâte et gelée—A vendre par
11 m B VALLE, 26, Commune

REÇEMMENT reçu de Marseille par le navire Ricart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse, 50 demi barriques idem
100 caisses vin muscat, 25 do Lunel supérieur,
125 caisses olives, câpres et cornichons,
10 balles amandes à coques tendres.
200 paniers huile de J. Plagniol, 100 demi paniers idem; 50 paniers idem de 24 demi bouteilles, 50 paniers idem de 12 demi pipes. J F BERCIER & Co.,
1e avril 54, Vieille Levée

NOUVEAUTÉS DE PARIS.
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.
MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire ses achats a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle Orléans et des environs qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:
Chapeaux de paille, Toscane, Rutland et autres, de toutes formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants.
Barège et organdi imprimé de Delisle, Mag & C.
Choux et écharpes de barège, [illegible]
Rubans et fleurs, gants et fil, [illegible]
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés.
Dentelles de fil, idem en fil d'Ecosse et coton.
Evantails, parapluies, ombrelles [illegible]
Echarpes de marabout, bas de soie et de fil d'Ecosse blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, article très nouveau. 4 mai

DIVERS—100 caisses huile d'olive, 1 douz. par caisse; 100 paniers do, 12 bouteilles et 22 do chaque; 150 paniers anisette, 45 caisses Kirsch, 20 do absinthe, 60 caisses fruits à l'eau-de-vie, 35 barriques Montferrand Grave, 10 do St Julien; 16 bis Médoc; 16 caisses sardines, [illegible] 8 paniers guignolet, 70 caisses liqueurs assorties, 100 caisses eau de fleur d'oranger, [illegible] caisses papier à lettre, 100 caisses marinades; 50 do petits pois, 15 do cèpes, 30 do Maraschino, 8 bis et 6 demi barriques vieux vin de Madère, 2 caisses pâtés truffés, 100 rames papier à lettre fin, [illegible] caisses vin La Rose, 30 do chateau Lafitte, 100 do St Julien, Médoc, &c. à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & C.
[illegible] 34, Tchoupitoulas

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation de M. Auguste Grand, située dans la paroisse Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de la Nouvelle Orléans le nègre CHARLES, âgé d'environ trente ans, taille moyenne et parlant anglais et français. On suppose qu'il se tient dans la Municipalité. La dite récompense sera payée à quiconque arrêtera le dit esclave et le logera dans une des geôles de la ville, ou le livrera au F H PETITPAIN,
No. 136 rue de Chartres.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

ECONOMIE DANS LA CONSOMMATION DU BOIS.

APOLINAIRE PERRAULT a l'honneur d'informer messieurs les PLANTEURS SUCRIERS, qu'il possède depuis peu UN PLAN INFAILLIBLE pour la cuisson du sucre et l'ECONOMIE DANS LA CONSOMMATION DU BOIS. Il est tellement persuadé de la réussite, qu'il s'engagera à fixer la quantité de bois que ses équipages pourront brûler dans un espace de 24 heures, quantité proportionnée à une corde et trois quarts par boucaut pour des cannes arrivées à maturité. Par ce moyen, les équipages à quatre chaudières pourront faire de 7 à 9 milliers de sucre par 24 heures. Il donne en outre l'assurance que les équipages faits d'après ce plan pourront permettre de faire trois cents boucauts sans qu'il soit besoin d'en retirer les cendres. Les planteurs qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent d'autant plus se reposer sur ce qu'il avance, qu'il s'engage à n'exiger le prix de son salaire que lorsque l'ouvrage sera éprouvé et accepté, s'engageant en même temps à le réparer après la roulaison, s'il en était besoin. ☞ Le prix des chaudières est de $40 et celui des cheminées de $50.
S'adresser à M. J. LAROSE, rue de la Vieille Levée No. 71—A M. E. DAUNOY, rue d'Orléans No. 163—A Mr. FLOWER, rue Natchez No. 37; et à M. OSBORNE, pa roisse Jefferson, chemin de Barataria. 22 déc—6m

LES soussignés offrent à vendre pour clore diverses consignations,
Eau de vie, en 1/2 et 3/4 pipes, savoir
Pinet Castillon & Cie, 4me preuve, couleur ordinaire.
idem " couleur de Londres.
idem 1re prv, très vieille et supérieure.
Maglory, 1re " idem
Guard, Dupur & Cie, 4me " dito
A. Seignette, 4me " dito
Vin rouge en barriques, Querrie, Léognan, Graves, St-Emilion, St-Stephe, St Julien et Chateau Margaux.
Vin rouge en caisses, St-Julien, Leoville, Chateau Margaux, Latour et Chateau Lafitte.
Vin blanc en caisses, Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
Vin de Porto, " très vieux et supérieur.
Absinthe, kirsch, guignolet, Curaçao et liqueurs assorties, fines et superfines.
Cornichons (variantes) et moutarde de Bordeaux.
Sardines à l'huile, en grandes et en demi boites.
Ceps à l'huile.
Champagne, de qualité supérieure et des marques du "Marquis de Massiac et Loisson et du comte de Mordant" en grandes et en demi bouteilles.
Genièvre de Hollande en pipes, Swan brand.
JORDY & BRASIER, en liquidation.
1 j No. 10, rue Conti.

WHISKEY—500 barils, à vendre par
1 j JAS. E. WOODRUFF, 60, Camp.

PORC—1,000 barils prime, etc., à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92, Tchoupitoulas

GRAISSE—160 barils et 500 barillets, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92 Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—100 barils d'hiver, épurée, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92 Tchoupitoulas

FARINE—400 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92, Tchoupitoulas

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 92 Tchoupitoulas

PEAUX DE DAIMS—5 balles en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1 j 92, Tchoupitoulas.

GUIGNOLET—120 paniers par 6 bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE,
28 m 103, Royale

BOUTEILLES VIDES—200 paniers, en magasin et à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

BOUCHONS—300 milliers pour bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi boites, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN-WASSER—100 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

CURAÇAO—50 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ANISETTE—300 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

DEMANDE—Un jeune homme connaissant la comptabilité et pouvant donner d'excellentes recommandations, désire trouver un emploi comme teneur de livres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 mai

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre [illegible] clore diverses factures, par
HEPBURN & [illegible]
25 mars

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, de [illegible] & Lecoultre, en débarquement [illegible], et à vendre par
20 mai

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 6 juin 1846, [illegible] St. Louis, une propriété située rue Bourbon [illegible] pieds de face à la rue Bourbon, sur 150 pieds de profondeur, comprise entre celles Villeré et Robertson.
Il y a sur ce terrain une maison de 9 appartements, cellier, cabinets et une cuisine, chambres à domestiques, cuves, puits, lieux d'aisances, &c. &c. Le tout en parfait état.
La maison est assurée pour $2000 jusqu'au 9 novembre 1846, dont l'acquéreur s'engagera de renouveler l'assurance jusqu'à parfait paiement, pour la somme ci-dessus.
Conditions:—1/2 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant H. Lucas, notaire public, No. 11, rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—3

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu à l'encan, le 6 juin 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
Un joli domestique de maison, Richard, nègre âgé d'environ 18 ans.
Une négresse cuisinière, Marie-Rose, créole, âgé d'environ 35 ans.
Une jeune négresse de 13 ans, domestique de maison.
Ces esclaves sont tous garantis. 3 juin

Vente renvoyée.
PAR ABAT & DOMINGON.
Vente sans réserve de 15 beaux Terrains situés au faubourg Tremé.

SAMEDI, six juin courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St. Louis, 15 TERRAINS situés dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Tonti et Miro, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois.
1 juin—5

Succession de feue Mlle Françoise Joséphine Deuréé de la Groyseliere.

PAR Wm. BERGER—Encanteur

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 4 mai courant, il sera vendu samedi le 6 juin, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, un Terrain situé à l'encoignure des rues de Conti, et St. Jean, ayant mesure française 60 pieds de face à la rue St Jean, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue de la Commune ensemble, une maison et cuisine en briques, latrine et autres dépendances sur le dit terrain.
Conditions comptant—L'acte de vente pardevant Jn. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 mai—5t 12,20,30 m, 6 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI, 8 du courant, à 3 heures de l'après midi, il sera vendu sans réserve, à l'encoignure des rues du Port et Levée.
Un fonds de Café, [illegible] le tout sera vendu en un lot.
Conditions comptant. 6 juin

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
Succession de Thomas Hill.

MERCREDI 10 juin 1846, à 4 1/2 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues Craps et Bons enfants, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 juin 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Thomas Hill
Un lot de meubles de ménage, deux caisses de nappes, une charrette, un lot de vieilles vides &c. &c.
Conditions, comptant 6, 9—3

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
Succession de Thomas Hill.

LUNDI, treize juillet 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 juin 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Thomas Hill les propriétés ci après décrites, savoir:
Un certain lot de terre situé dans la troisième Municipalité de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues du Port, Craps, Enghien et Amour et formant l'encoignure des rues Craps et du Port, ayant 29 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue du Port. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques et à étage, et une cuisine en bois et à étage.
Un autre lot de terre situé dans le même ilet et ayant 29 pieds 11 pouces et trois lignes de face à la dite rue du Port, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 120 pieds 3 pouces et 7 lignes, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une écurie en bois.
Conditions, comptant. 6 juin—6 et 20 jn 11 et 13 jul

Succession de François Boguille.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 7 mai 1846, il sera vendu le lundi 8 juin 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis la propriété ci après décrite appartenant à la succession de François Boguille, savoir:
Un certain lot de terre, situé en cette ville, faubourg Marigny, à l'encoignure de la rue de l'Union et de la rue des Bons Enfans, mesurant au pied français, soixante pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue de l'Union; ensemble, les deux maisonnettes, entourée de poteaux.
Conditions: comptant.
L'acte de vente pardevant Amedée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur. 6 mai—3 t e, 23m, 6j

Succession de Catherine Staffman, décédée, femme de [illegible].

PAR WM. BERGER, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, [illegible] 9 mai courant, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, samedi, le 13 juin, à midi, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] entre Bourgogne et Remparts, mesurant [illegible] pieds [illegible] en face de la rue d'Orléans sur [illegible] d'un côté à la propriété de M. D. [illegible] de l'autre côté à celle de Thomas [illegible] les bâtisses et améliorations.
Conditions: [illegible] piastres comptant, la balance à 6, 12 [illegible] en billets endossés à la satisfaction [illegible] de la dite succession. A défaut [illegible] intérêt à raison de [illegible] jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
[illegible]

Vente de Succession—14 Lots de Valeur sur les rues Tchoupitoulas et St. Thomas.
PAR CHRISTY & CENAS,
Wm. H. CHRISTY, Encanteur.

SAMEDI 20 juin 1846, il sera vendu à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, émané dans la poursuite de la succession de feue Mme Phoebe Hunter, les propriétés ci-après décrites:
14 beaux Lots situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Bellechasse, St Thomas et Ste. Thérèse, faubourg Saulet, selon le plan tiré par Geo. T. Dunbar, en date du 31 janvier 1845, et déposé en l'étude de Wm Christy, [illegible] public et portant le No 60, de son livre de plans.
Les Nos 1, 3, 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun [illegible] Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces et 2 lignes, et 27 pieds de largeur sur la rue St Thomas, aboutissant à une allée de 20 pieds de largeur.
Le Lot No. 6, [illegible] No 5, et mesure 20 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds, [illegible] pouces et 29 pieds 6 pouces de largeur [illegible] une allée de 20 pieds de large.
Le lot No 8 mesure 25 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds 4 pouces 4 lignes de large sur la ligne du fond et faisant face à un passage de 20 pieds de large.
Le Lot No 10 est contigu au No 9, et mesure 25 pieds 4 pouces [illegible] de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes et 25 pieds 4 pouces 4 lignes de large sur la ligne du fond faisant face à [illegible] de largeur.
Les lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, sont contigus et mesurent [illegible] de face à la rue St Thomas, sur [illegible] 144 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 27 [illegible] ligne du fond et faisant face à une [illegible] de largeur.
Le lot No 17 mesure 23 pieds, 1 pouce et 1 ligne de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces, et 2 [illegible], ainsi que tous les droits, titres et intérêts à une [illegible] de terre joignant le dit lot et mesurant 11 pieds, 2 pouces et 4 lignes de face sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété, et portant un intérêt de huit pour cent l'an à dater du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Wm. Christy, not. public aux frais des acquéreurs. 16 mai—9

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION
A 50 Pr. Ct. AU-DESSOUS DU PRIX.

LES soussignés [illegible] entièrement leur stock de marchandises [illegible] à vendre d'ici au 15 juin prochain, les articles suivants:
Bretelles gomme, soie [illegible] façon gomme,
Coutil fil et [illegible] nouveaux,
Coutil fil blanc pour corsets 5/4,
Indienne croisée, Ecossais 4/4,
Lasting noir, Nos assortis,
Dentelles fil et coton, assorties
Gants et mitaines fil,
" Soie noire, blanc et couleurs,
" Fil d'Ecosse assortis,
Cravattes satin, et taffetas noir,
" Satin façonné 3/4,
Crêpe, couleurs assorties do,
Mouchoirs batiste brodé et unie,
Gros de Naples, satin, florence &c,
Rubans taffetas noir et couleurs,
Lacets soie et coton, assortis,
Ganses et bordures soie, pour tailleurs,
Rubans fil No 1 à 24,
Corsets de tous genres, busc acier,
Laine à broder, canevas,
Cols brodés et unis, pour femmes,
Lingerie et broderie assortie,
Chapeaux paille pour femmes,
" " pour enfans,
" " pour hommes,
Chapeaux feutre gris, pour hommes,
Taffetas ciré, eventails,
Boutons nacre, os, métal, dorés &c,
Anneaux de rideaux, agrafes assorties,
Baleines pour robes, plumeaux,
Miroirs assortis, colliers et perles jais,
Brosses à dents et à tête,
Peigne à nœuds et papillottes écaille,
Parfumerie, &c. &c.
Aussi—Articles pour cordonniers,
" pour tailleurs,
CHAUVIN & [illegible]
[illegible]

☞ Cette vente étant sans réserve, la balance [illegible] chandises sera vendue à l'encan le 15 juin [illegible] de M. Blache.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—86 caisses en débarquement des navires Medora et E H Chapin, à vendre par R G HOBBS,
[illegible] 12, rue de la Douane

CHAMPAGNE [illegible] Sillery grand mousseux—Les soussignés viennent de recevoir par le navire Pactolus, venant du Havre, un nouvel envoi de cet excellent vin. LOREILHE & Co.,
27 mai Encoignure Royale et Douane

A VENDRE—En débarquement du navire Elizabeth Ellen, venant du Havre:
300 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile de Joseph Peneau de Nantes. LOREILHE & Co,
27 mai Encoignure Royale et Douane

DIVERS—[illegible] café de la Havane, Rio et Java; 100 caisses sucre de la Havane, blanc, jaune et brun; 200 caisses tabac de cube et Vuelta de Abajo pour capes et tripes, 400 milliers cigares de la Havane, marques assorties, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
[illegible] 26, Vieille Levée.

REÇU par le navire St [illegible] SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par le voie de la Havane, quinze [illegible] SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis [illegible] jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes [illegible]
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies.
2 av

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des SANGSUES HONGROISES SUÉDOISES qu'il vend toujours à ses prix ordinaires, à ses dépôts, rue de Chartres No 207, et rue St Charles, No 42.
4 av J. B. RUSCONI.

SANGSUES.

10 MILLIERS sangsues hongroises, reçues par le navire Alesto, venant de Bordeaux, et à vendre à des prix modérés, à Pontevert, rue de l'Esplanade, encoignure Chartres, No. 28, continuation de la rue Royale.
9 av J. P. SOUBIRAN

CAPSULES et étiquettes, à vendre par
NUMA LACOSTE,
30 mai 103, Royale.